



Évaluations et certifications revisitées

Pour une liberté d'évaluation retrouvée

Fabien VAUTOUR

IA-IPR EPS, Académie de Nantes

«Le lycée se trouve à l'articulation d'unification du collège et de celle de la spécialisation de l'enseignement supérieur. Il participe à la formation intellectuelle, physique et sociale, dans la perspective d'une diversification progressive»¹. Voilà, depuis plus de vingt ans, que les professionnels de l'éducation s'accordent sur cette définition et tous les fonctionnements et dispositifs se sont attachés à répondre à ces enjeux. Avec l'orientation des mesures actuelles, cette approche se révèle toujours exacte et peut être précisée face aux transformations structurelles que la réforme du lycée² promeut.

Le baccalauréat, reflet de ce second cycle des études secondaires n'a plus le même rôle à jouer et c'est le concept de l'évaluation qui, peu à peu, devient levier de formation et où le parcours des élèves s'inscrit au centre des interventions pédagogiques.

¹ MERIEU (P.), « Quels savoirs enseigner dans les lycées ? », Rapport final du comité d'organisation, Lyon, 11 mai 1998

² Programme d'enseignement des lycées général et technologique BO spécial n°1 du 22 janvier 2019 – Programme d'enseignement des lycées professionnels BO spécial n°5 du 11 avril 2019



Évolution des pratiques d'évaluation

Prise en compte du contexte local, entre équité et confiance

Depuis le début du XXI^e siècle, l'évolution des lycées est marquée par une volonté forte de transformer les trois dernières années de l'enseignement secondaire³, celles contenues entre le Socle Commun de connaissances, de compétences et de culture⁴ et la première année d'université. Sur cette dernière année, l'échec de plus de 60% des élèves ayant obtenu le baccalauréat, est constaté⁵. Ainsi, les transformations du lycée depuis ces vingt dernières années, visent à améliorer les performances du système scolaire et se centre davantage sur les résultats du public qu'ils accueillent.

Deux facteurs retiennent l'attention des professionnels de l'éducation :

- Avec une volonté politique nationale, les établissements acquièrent de plus en plus d'autonomie : la souplesse d'organisation au regard de la division globale horaire permet un pilotage plus affiné. Ces choix sont effectués à partir de décisions collectives, de dispositifs locaux et d'actions réfléchies (contrats d'objectifs, projets, etc.).
- Au travers des enquêtes PISA⁶, le système éducatif français recherche, avant tout, une efficacité décentralisée dans l'amélioration des performances et des contextes d'apprentissages au regard de comparaisons internationales toujours plus visibles. La réussite des élèves issus des milieux défavorisés reste la moins importante des pays de l'OCDE. C'est l'échelle de l'établissement qui est retenue pour opérer les évolutions favorisant l'amélioration de la réussite pleine et entière de tous les futurs étudiants et ainsi répondre à cette forte demande sociétale et des familles.

Deux concepts déterminants viennent constituer le socle de ce cadre d'analyse. Dans un souci démocratique et de réussite de tous, le lycée se profile de plus en plus comme un lieu où la perspective équitable apparaît davantage à l'opposé du concept d'égalité. En effet, la littérature pédagogique⁷ invite à reconsidérer que le simple fait de proposer les mêmes contenus et la même certification ne permet pas d'améliorer les résultats de tous. Cette volonté d'adapter l'enseignement à la diversité des publics n'est pas nouvelle⁸. Ce qui est novateur aujourd'hui réside dans les classes à examen. Les évaluations en cours de formation s'envisagent comme les prémices d'une certification construite par les équipes locales pour répondre à des besoins spécifiques d'un public donné de lycéens et lycéennes. Il ne s'agit donc plus de proposer la

³ BOSSARD (T.), « L'évolution du lycée dans le système éducatif : approche historique du lycée », Conférence décembre 2018

⁴ Socle commun de Connaissances, de compétences et de culture, Bulletin officiel n°17 du 23 avril 2015 – décret n°2015-372 du 31-3-2015

⁵ « Des bacheliers réussissent leur première année de licence », Le Monde, 21 novembre 2017

⁶ Programme international du Suivi des Acquis (PISA), Résultats 2018 de la France

⁷ Revue « e-novEPS » n°4, janvier 2013

⁸ Référentiel des compétences professionnelles et des métiers du professorat et de l'éducation, Bulletin officiel, 25 juillet 2013

même chose, et donc les mêmes évaluations, de la seconde à la terminale pour chacun des élèves, mais d'orienter les épreuves et valoriser le parcours de formation de chacun d'entre eux, jusqu'aux épreuves certificatives.

Ce concept d'équité appelle donc dès lors une réelle confiance des familles mais aussi de l'institution dans l'organisation des contenus réalisée par les enseignants pour permettre une intégration progressive dans le monde professionnel. L'idée est donc moins à la discrimination par les résultats que l'émancipation progressive au travers de la construction de compétences.

Progression locale à (re)définir au travers d'un « tronc commun »

Dans le cadre de la réforme des lycées, l'enseignement des disciplines laisse à considérer cette organisation comme une volonté forte de permettre à chacun des élèves de « s'élever » pour répondre à la fois à des exigences communes mais aussi aux aspirations progressives et spécifiques de chacun des adultes en devenir. Cette évolution suit le Socle Commun de connaissances, de compétences et de culture⁹ vise l'articulation entre l'exigence de l'acquisition d'apprentissages fondamentaux et la volonté d'engager les élèves dans des choix d'enseignements de spécialité.

Cette dynamique invite les lycéens à développer une démarche de réflexions sur ce qu'ils sont, à opérationnaliser des choix et mises en œuvre en fonction de leurs hypothèses et à réévaluer en permanence leurs résultats pour gérer de façon la plus objective possible la définition de leurs besoins et de leurs attentes.

La logique linéaire des anciens programmes d'EPS¹⁰ avec les niveaux trois et quatre s'en trouve, de fait, modifiée : la construction des évaluations s'appuie non plus sur une référence nationale à chacune des classes, mais sur une logique de parcours des élèves. Les équipes d'enseignants s'attachent alors à construire une progression réfléchie basée sur les trois ans où les Attendus de Fin de Lycée (AFL)¹¹, en terminale, viennent mettre en valeur les acquisitions nécessaires à la certification.

Dès lors, des caractéristiques des élèves basées sur les objectifs généraux des nouveaux programmes constituent la pierre angulaire sur lesquels s'inscrit l'évolution des différents contenus d'enseignement. Ainsi, une priorisation ciblée des enjeux de formation est souhaitable, voire indiscutable, pour permettre aux professeurs de répondre à la diversité du public rencontré et aux objectifs de réussite de chacun.

⁹ Ibid.

¹⁰ Programmes EPS du lycée général et technologique : BO spécial n°6, 28 août 2008

¹¹ Ibid.



Formation continuée des parcours

Valoriser la logique d'expériences avec des contradictions à gérer

Au stade de l'opérationnalisation des contenus, l'idée est de passer d'expériences corporelles issues d'activités physiques, sportives et artistiques (APSA) porteuses en elles-mêmes d'apprentissages, et/ou de compétences à acquérir, à la définition de formes de pratiques ayant du sens pour celui ou celle qui la vit afin de répondre pleinement aux besoins des élèves.

En effet, la programmation des APSA laisse place désormais à une progression attendue au travers des « champs d'apprentissages » institutionnels. L'idée n'est donc plus de privilégier les logiques internes avec les situations de référence, mais bien de construire chacune des séquences à partir des déterminants qui sous-tendent les expériences corporelles à promouvoir en lien avec le public local de l'établissement.

Plus précisément, la définition des contradictions à gérer dans chacun des champs invite à se centrer davantage sur l'adaptation motrice et non motrice spécifique demandée, à partir de laquelle chacun des lycéens ressent à la fois des émotions et des instants particuliers et se construit ses habitudes pour « le ailleurs et le plus tard.»¹²

Continuité des dispositifs

A différentes échelles de décision - situation, leçon, séquence, année et lycée -, les enseignants donc s'attachent à organiser de manière globale chacun des temps d'enseignement afin de promouvoir une continuité des apprentissages. Plus précisément, l'attention analytique perçue ces dernières années au travers de la programmation des APS s'oriente davantage vers la prise en compte de différents axes principaux sur lesquels s'inscrivent les apprentissages à court et long terme.

La perspective de construire des lycéens et lycéennes à partir de ce qu'ils sont, engage les professeurs d'EPS dans une identification précise des contenus. Ces derniers se définissent dans une volonté de valoriser les liens entre les formes de pratiques proposées où l'ambition pédagogique est de permettre une meilleure compréhension par les élèves, mais aussi d'approfondir les principes moteurs à apprendre.

La prise en compte des résultats de leurs actions et de leurs attitudes interroge, ainsi, au fil des acquisitions les élèves eux-mêmes. Les pratiques évoluent donc vers une recherche perpétuelle de sens dans des allers-retours « questions-réponses » qui s'invitent en permanence dans une

¹² SEVE (C.), « Conception de l'apprentissage et formats d'observation des élèves », Biennale de l'AEPS, 17 octobre 2015

formation continuée, entendue ici comme un processus d'apprentissage où les lycéens se construisent à partir des acquisitions attendues et de la manière de les appréhender.

Evolution de l'objet évalué et des formes de groupements

Dans la perspective d'une recherche d'une autonomie progressive, le rapport entre les fins et les moyens est rediscuté. En effet, alors qu'avant, les performances absolues s'inscrivaient comme le résultat à rechercher sur toute la scolarité du lycée, aujourd'hui, il semble que cette orientation pédagogique tende davantage vers la compréhension, la réalisation et l'explicitation des actions produites à partir de performances personnalisées. Ainsi, les évaluations qui punctuaient chaque cycle d'APS s'en trouvent donc totalement repensées : ces « certifications motrices » installées depuis plusieurs années laissent la place à d'autres types d'évaluations et de logiques de classe. Les rapports au temps, à l'espace, à soi et aux autres sont reconsidérés au travers, non plus, d'un seul produit recherché, mais de processus d'apprentissage mis en jeu dans des expériences corporelles spécifiques.

L'exemple de l'évolution de la prise en compte des groupes classe est assez explicite face à ce changement. En effet, avec la nouvelle structure des lycées, les élèves se retrouvent mélangés en fonction, le plus souvent de leur choix de spécialité et de contraintes d'emplois du temps. Chacun des élèves vit donc plusieurs types de relations au fil d'apprentissages en fonction des rôles joués mais aussi des statuts d'apprenants qu'il incarne à différentes échelles de temps.

L'enjeu invite à réfléchir davantage aux adaptations sociales de l'élève dans la construction de son parcours, plutôt qu'à envisager uniquement des apprentissages dans des rôles bien identifiés issus de certaines pratiques sportives (coach, arbitre, etc.). Le projet d'EPS s'inscrit ici comme point d'appui crucial des réflexions pédagogiques mises en œuvre.



Communiquer et expliquer

Expliciter la discipline EPS au lycée

L'une des grandes difficultés pour l'ensemble de la communauté éducative est le fait de comprendre la logique de l'EPS scolaire actuelle. En effet, la plupart des partenaires, à l'intérieur ou à l'extérieur du système scolaire sont restés davantage sur des représentations sportives de la discipline et ont des difficultés à percevoir les enjeux qui cristallisent les acteurs de la sphère EPS.

Pour évoquer l'évolution des contenus d'enseignement et leur compréhension, il est important d'expliciter à la fois que l'EPS n'est plus uniquement un « espace-temps de pratiques

sportives »¹³ mais un ensemble d'apprentissages moteurs organisés et basés sur des références personnelles pour construire l'adulte de demain. La matière EPS permet aux élèves de vivre des expériences singulières et variées centrées sur un développement individuel autoréférencé.

Plus précisément, l'EPS dépasse la simple pratique et tente de combiner des phases de réflexions individuelles et collectives avec des phases techniques, tactiques qui engagent le futur citoyen dans une réussite pleine et entière dans l'objectif de s'accomplir dans une société complexe. Ici, il semble important de rappeler que la nouvelle structure du lycée valorise non plus l'examen comme une fin en soi mais davantage l'évaluation « d'éléments prioritaires¹⁴ » au fil des apprentissages pour une meilleure intégration dans la société.

Le produit final intéresse peu finalement, puisque la prise en compte des logiques de fonctionnement est centrale. Certains émettent l'idée que cette démarche ne permet pas réellement d'améliorer le niveau physique des adolescents. Les autres répondent que l'EPS constitue un véritable levier de formation à travers le plaisir qu'elle promeut et les choix opérationnels qu'elle demande aux élèves.¹⁵ L'idée est donc de les accompagner dans leur propre cheminement de pensées et d'actions et non de les inciter à suivre, sans réflexion, certaines pratiques qui sont sans doute obsolètes dans un futur proche, ou non prises en compte par la majorité d'entre eux.

Donner les moyens à tous les lycéens et lycéennes de pouvoir préserver leur intégrité physique et d'envisager leurs activités comme un moyen d'entraînement et/ou de gestion personnelle constitue les principaux repères sur lesquels leurs pratiques à long terme se basent. Les Objectifs Généraux des nouveaux programmes EPS¹⁶ peuvent être considérés ici comme la première étape des conceptions théoriques et pratiques, sur lesquelles s'étaient les réflexions pédagogiques des équipes pédagogiques.

L'histoire de l'EPS montre toute la complexité des notions développées, mais le but reste de faire comprendre à tous ce que l'EPS promue, souhaite développer : une aisance motrice enrichie d'investigations ciblées de la part des élèves. Dans des temps relativement courts (2h par semaine), la logique est donc de communiquer en ce sens, et de réaffirmer que la perspective sportive discriminante laisse place à un accompagnement de l'enseignant dans la recherche de solutions individuelles pour le « ailleurs et le plus tard »¹⁷.

¹³ LOARER (C.), « Les pratiques sportives à l'école primaire », *revue EPS* n° 353, août-sept-oct, 2012

¹⁴ Ibid.

¹⁵ BENETEAU (D.), « Et le plaisir dans tout ça ! », *e-novEPS* n°18, janvier 2020

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Ibid.

Plusieurs démarches peuvent permettre de communiquer de manière ciblée sur le fait que les pratiques de « bachotage » tendent à disparaître pour entrevoir une construction progressive de compétences.

- D'une part, le projet d'EPS, définissant les axes d'enseignement collectif, est à appréhender comme un outil de communication simple sur lequel les points saillants y figurent. Il devient la principale ressource pour tous à l'échelle locale. Peu importe la forme (power point interactif, document texte, etc.), le cheminement des réflexions pédagogiques collectives est à présenter dans un langage commun, et non d'avisés.
- D'autre part, les évaluations sont à expliquer de manière à ce que les élèves et leurs familles comprennent les procédures à partir desquelles les lycéens sont évalués. Une explicitation sur les attendus, et non plus sur la seule performance absolue, est à construire pour mieux préciser les différents critères de réussite. L'engagement moteur de chacun fait l'objet d'une attention particulière en lien avec les expériences corporelles portées par les champs d'apprentissages¹⁸, dans un projet de classe annuel visible et lisible par tous.

Enfin, certes les échelles descriptives, entendues ici comme des indicateurs précis des niveaux à atteindre, apparaissent de manière importante dans les projets EPS de lycée, mais ce sont bien des étapes de progrès dans des contextes de situations spécifiques qui peuvent répondre avec efficacité aux enjeux d'autoanalyse actuels.

L'idée est donc de cibler de manière précise certains éléments, pour mieux organiser la communication pour les élèves, les équipes pédagogiques et les partenaires. L'ensemble des acteurs de l'EPS, à différentes échelles, s'inscrit dans un processus de communication long mais nécessaire qui permet de répondre aux nombreuses interrogations que suscite une telle opérationnalisation de la discipline.

¹⁸ Ibid.



Conclusion

L'évaluation actuelle revêt aujourd'hui une importance particulière, tant au travers de son rôle au sein de l'institution, que dans sa place dans les différents apprentissages proposés. La bascule structurelle opérée dans le cadre de la réforme du lycée qui amène à considérer de manière importante les parcours des élèves engage les enseignants dans une transformation de leur intervention pédagogique.

Là où certaines pratiques peuvent revêtir une forme de « bachotage », l'organisation des contenus invite désormais à une réflexion des progressions ciblées des contenus autour de la réussite du public local. Plus précisément, les éléments à acquérir sont à adapter afin de répondre à la logique d'expériences des champs d'apprentissage et à la volonté d'auto-référencement autour des performances relatives de chacun des élèves. L'opérationnalisation s'effectue à partir de questionnements réguliers pour favoriser une éducation aux choix¹⁹.

Cette démarche, levier innovant de formation, s'avère être, toutefois, source d'interrogations voire d'incompréhensions de la part des autres membres de la communauté éducative. La communication à partir d'outils tels que le projet d'EPS et l'explication simple de certains positionnements disciplinaires enrichissent une communication qui se veut progressive et pérenne.

¹⁹ ROLAN (M.) « Ensembles certificatifs et formation des élève », *e-novEPS* n°18, janvier 2020